



**OCTOBRE
2020**

*« C'est l'heure exquise et matinale,
Que rougit un soleil soudain,
A travers la brume automnale,
Tombent les feuilles du jardin »*

*François Coppée (1842-1908)
(Matin d'octobre)*

Dans ce numéro :

La nouvelle équipe 2



Infos municipales 4

Au fil du conseil 8

Rentrée scolaire 9



La vie des écoles 10

Les associations 12

SAINTE-BARBE Actualités

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES

Numéro 39

Le mot du maire,

Madame, Monsieur,

Nous traversons une année 2020 pour le moins particulière. Certains d'entre vous ont été cruellement affectés par l'épidémie du coronavirus. J'espère aujourd'hui que toutes et tous êtes en bonne santé.

La municipalité de Sainte-Barbe s'est mobilisée pendant le confinement pour vous apporter son soutien : la livraison de paniers de première nécessité – je remercie très chaleureusement l'association « Les Sanguieux » pour cette très belle initiative, et la distribution de masques.

La réouverture des écoles n'a pas été chose facile, mais en relation étroite avec le corps enseignant et les parents d'élèves, le syndicat scolaire a, je crois, géré au mieux la crise. La rentrée scolaire de 2020 s'est déroulée dans les meilleures conditions, toutes les règles sanitaires ont été scrupuleusement respectées.

Je veux ici vous remercier d'avoir accordé votre confiance et soutenu la liste que je conduisais aux élections municipales. Malgré un taux d'abstention élevé eu égard au contexte, vous nous avez très largement apporté votre soutien.

Le conseil nouvellement installé le 25 mai, partiellement renouvelé (nous avons 7 nouveaux conseillers) a repris son activité. Les commissions ont été mises en place et notamment la nouvelle commission sociale qui porte un regard attentif aux plus fragiles. Leur situation avait été révélée pendant la période de confinement. Une commission environnement et cadre de vie, un conseil municipal des jeunes sont en projet. Le conseil bouillonne d'idées nouvelles.

Le budget a été voté. Les taxes locales n'ont subi aucune augmentation. Certains travaux ont d'ores et déjà été réalisés, en particulier la réfection de la toiture de l'église ou les travaux de sécurité sur certaines voiries. D'autres seront mis en œuvre : la prolongation de la rue Derrière le Couvent, la réfection des trottoirs et un abribus à Cheuby, l'enfouissement des réseaux, l'extension du colombarium, la réfection des chemins communaux, le fleurissement ou encore l'installation d'un système de surveillance.

Un mot enfin sur nos associations. Elles sont impactées de plein fouet par la crise du coronavirus, et par là même vous tous qui avez été privés de vos loisirs. Pas de brocante, ni de fête patronale ou de feu de la Saint-Jean. Mais les activités reprennent, au foyer rural, au comité des fêtes, au foot... en attendant le club des anciens.

Continuons à respecter les gestes barrières et règles de distanciation qui nous sont demandés. Restons solidaires. De beaux projets nous attendent.

**Le Maire
Christian PERRIN**

**Thibaut AUBURTIN**

Ingénieur
Avancy

**Christian PERRIN**

Agriculteur
Sainte-Barbe

**Violaine BELVAL**

Juriste d'entreprise
Gras

**Gérard BORNEMANN**

Retraité
Sainte-Barbe

**Nathalie D'ACUNTO**

Directrice de Parc Naturel
Régional de Lorraine
Cheuby

**Gilles DUVAL**

Agriculteur
Cheuby

**Pascal ERBELDING**

VRP
Cheuby

**Pierre FORMENTIN**

Technicien Géomètre
Gras

**Sylvain GONZALEZ**

Médecin Généraliste
Sainte-Barbe

**Joanna GUIRKINGER**

Agent commercial dans
l'immobilier
Cheuby

**Bruno HUSSON**

Responsable informatique
Sainte-Barbe

**Pascal ROGOZA**

Retraité
Avancy

**Didier SCHRECKLINGER**

Agriculteur
Avancy

**Claude SPITZ**

Retraité
Sainte-Barbe

**Michel TORCASO**

Agent URM
Cheuby

Le maire, Christian PERRIN, réélu en 2020 pour un 4^{ème} mandat.

1er adjoint**Didier SCHRECKLINGER**

en charge des travaux.

Aménagement foncier « Derrière le Couvent » - Entretien des bâtiments communaux - Délégué titulaire à la communauté de communes Haut Chemin - Pays de Pange.

2e adjoint**Gérard BORNEMANN**

chargé de la Communication.

3e adjoint**Claude SPITZ**

Gestion des ouvriers communaux - Entretien de l'atelier communal - Entretien des espaces verts.

4e adjoint**Thibaut AUBURTIN**
Sécurité - Voirie.**Les conseillers municipaux**

Violaine BELVAL, Nathalie D'ACUNTO, Gilles DUVAL, Pascal ERBELDING, Pierre FORMENTIN, Sylvain GONZALEZ, Bruno HUSSON, Joanna GUIRKINGER, Pascal ROGOZA, Michel TORCASO.

Commissions municipales et délégations des élus : Christian Perrin, maire, est président d'office de toutes les commissions.

Commissions :

- *Commission communale des impôts directs* : Titulaires : Thibaut Auburtin, Gérard Bornemann, Didier Schrecklinger, Gilles Duval, Pascal Erbeling, Claude Spitz ; suppléants : Bruno Husson, Michel Torcaso, Sylvain Gonzalez, Pascal Rogoza, Violaine Belval, Nathalie D'Acunto
- *Commission information et communication* - adjoint délégué Gérard Bornemann - membres : Thibaut Auburtin, Nathalie D'Acunto, Pascal Erbeling, Bruno Husson, Pascal Rogoza
- *Action sociale* : Violaine Belval, Nathalie D'Acunto, Pascal Erbeling, Sylvain Gonzalez, Bruno Husson, Pascal Rogoza et Claude Spitz.
- *Agriculture (et aménagement des chemins ruraux)* : Gilles Duval, Pierre Formentin
- *Vie associative* : Pascal Erbeling, Joanna Guirkinger
- *Cadre de vie* : Nathalie D'Acunto, Gérard Bornemann, Pascal Erbeling, Sylvain Gonzalez
- *Vie économique* : Joanna Guirkinger
- *Travaux* : tous les membres du Conseil municipal

Délégations :

- *Syndicat Intercommunal Scolaire de Sainte-Barbe et environs* - titulaires : Christian Perrin et Sylvain Gonzalez – suppléants : Nathalie D'Acunto et Didier Schrecklinger.
- *Syndicat Intercommunal du Gymnase de Vigy* - titulaires : Gilles Duval (Vice-Président) et Joanna Guirkinger

Vos élus dans les commissions de la CCHCPP :

- **Didier Schrecklinger est délégué titulaire à la communauté de communes Haut Chemin - Pays de Pange**
- *Commission intercommunale des impôts directs* : Didier Schrecklinger
- *Commission locale d'information et de concertation (CLIC) pour l'installation de la société EPC à Sainte-Barbe* : Didier Schrecklinger

Commissions thématiques

- *Finances* : Thibaut Auburtin
- *Urbanisme* : Didier Schrecklinger
- *Aménagement* : Gérard Bornemann
- *Développement économique* : Gérard Bornemann
- *Tourisme, vie associative et culturelle* : Gérard Bornemann
- *Services à la personne* : Nathalie D'Acunto
- *Mutualisation des services* : Claude Spitz
- *Environnement (collecte et traitement des déchets ménagers)* : Didier Schrecklinger (rapporteur suppléant)
- *Open Data et nouveaux usages du numérique* : Bruno Husson
- *Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)* : Thibaut Auburtin
- *PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)* : Didier Schrecklinger (rapporteur suppléant), Nathalie D'Acunto
- *Eau et Assainissement* : Didier Schrecklinger (rapporteur suppléant)
- *Communication* : Gérard Bornemann
- *Transition écologique* : Didier Schrecklinger (rapporteur délégué), Gilles Duval

MAIRIE DE SAINTE-BARBE

7 place Baudoche 57640 SAINTE BARBE

☎ : 03.87.76.64.95

📠 : 03.87.76.85.03

✉ : mairie.stebarbe@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public
LUNDI, MERCREDI
et VENDREDI de 16 H à 19 H

*Nous vous demandons de bien vouloir
 respecter les horaires d'ouverture ci-dessus.*

En dehors de ces plages horaires,
 la mairie est **FERMEE au public**

PERMANENCE DU MAIRE
Lundi, Mercredi
et Vendredi de 18 H à 19 H

Notre site internet :
www.mairie-saintebarbe.fr

Nouveaux habitants

Il est conseillé aux nouveaux habitants de venir s'inscrire en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat, dès leur arrivée dans la commune, munis de leur livret de famille. Cette inscription permet :

- la mise à jour du fichier de la population
- l'établissement de la liste électorale
- le bénéfice des services communaux tels que l'attribution de conteneur de ramassage des ordures ménagères et de sacs en plastique destinés à la collecte sélective.

Pour les mêmes raisons, il est demandé aux personnes qui quittent la commune de le signaler également en mairie.

Réservation de la salle

La structure peut être mise à disposition pour l'organisation de diverses manifestations.

Pour tous renseignements sur la disponibilité et les conditions de location, s'adresser en mairie, soit en téléphonant au **03 87 76 64 95** ou par mail mairie.stebarbe@wanadoo.fr



● Urgence médicale : 15

● Centre antipoison : 03.83.22.50.50

● Pompiers : 18

● Centre des Finances Publiques de Vigy : 03.87.77.91.23

● Gendarmerie : 17

● Médecin de garde : 0820.33.20.20

● CRICR : 0826.02.20.02

● Dépannage URM : 0810.30.35.10

● Société Mosellane des Eaux : 0969.323.554

● Bureau de poste de Vigy : 3631

● Correspondant du Républicain Lorrain : 06.64.64.12.80

**Communauté de communes Haut Chemin - Pays de Pange - 1 bis, route de Metz - 57530 PANGE**Tél : 03 87 64 10 63 - Fax : 03 87 64 28 46 - Mail : cc_hautchemin-paysdepange@orange.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Collecte ordures ménagères : tridechets.cchcpp@orange.fr**Sécheresse 2019 et 2020**

En septembre, la municipalité a fait distribuer dans vos boîtes à lettres une note d'information afin d'identifier le nombre d'habitants sinistrés à la suite des sécheresses de 2019 et 2020.

La commune de Sainte-Barbe va désormais déposer en préfecture une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans les conditions prévues par l'article L.125-1 du code des assurances pour les phénomènes naturels, en l'occurrence sécheresse et réhydratation des sols.

Dès lors que l'état de catastrophe naturelle aura été déclaré, il appartiendra aux particuliers et entreprises sinistrés de déclarer leur sinistre auprès de leur assureur.

**CARTE D'IDENTITE****Nouvelle procédure d'instruction des cartes nationales d'identité**

Depuis le 28 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité ne sont plus recevables en mairie. Elles sont en effet effectuées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports par une instruction sécurisée et dématérialisée. Il convient désormais de s'adresser aux mairies équipées de dispositifs de recueil des empreintes digitales, à savoir en Moselle :

Amnéville - Behren-lès-Forbach - Bitche - **Boulay** - Bouzonville - Château-Salins - Creutzwald - Dieuze - Fameck - Faulquemont - Forbach - Freyming-Merlebach - Hayange - **Maizières-lès-Metz** - **Metz** - **Montigny-lès-Metz** - Morhange - Rémyilly - **Rombas** - Saint-Avold - Sarralbe - Sarrebourg - Sarreguemines - Sierck-lès-Bains - Thionville - **Woippy** - Yutz.

BON VOISINAGE

Lutte contre le bruit et les nuisances sonores

Afin de protéger la tranquillité publique (cf arrêté du Maire du 30 avril 2014), les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, leur répétition ou de leur intensité sonore, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc. ne peuvent être effectués que :

- ◆ les jours ouvrés de **8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00**,
- ◆ les samedis de **8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**,
- ◆ les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**.



Petit rappel des règles d'urbanisme

Toute occupation du sol se traduit par une autorisation

>> **Déclaration de travaux** : Tous les travaux de moins de 20 m² d'emprise au sol y sont soumis, ainsi que tous les travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction, y compris les ravalements de façades, les clôtures, les piscines non couvertes, les terrasses, les châssis et serres de moins de 4 mètres de haut et dont la surface est inférieure à 20 m². Sont soumises en général toutes les constructions ou installations ne créant pas de surface de plancher. Les formulaires sont disponibles en mairie.

>> **Permis de construire** : Il est nécessaire pour tous les travaux de plus de 20 m² d'emprise au sol.

ETAT CIVIL 2019

NAISSANCES	MARIAGES	DECES
<ul style="list-style-type: none"> ◆ SIREAU Eva, 29/4/2019 ◆ SALGUEIRO PEREIRA Théo, 24/6/2019 ◆ ESSELIN PARANT Mya, 17/8/2019 ◆ ZOLLER HIRSCH Juliette, 23/8/2019 ◆ CAILOTTO Célestin, 25/8/2019 ◆ LOUCHEZ SEIDAMETOVA Gaspard, 27/12/2019 ◆ LEID Maëlle, 31/12/2019 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ RETOURNARD Jean-Luc et MARTIN Laurence 27/7/2019 ◆ CALVO RODRIGUEZ Camilo et LEGRENZI Noémie 30/11/2019 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ HAZARD Hélène, 25/2/2019 ◆ SCHIKOWSKI Raymond, 27/2/2019 ◆ BOCQUET Marie-Louise, 17/4/2019 ◆ WALDVOGEL Fernand, 18/6/2019 ◆ BARBARAS Marcelle, 29/12/2019

ETAT CIVIL 2020

NAISSANCES	MARIAGES	DECES
<ul style="list-style-type: none"> ◆ MARTIN SCHIKOWSKI Myla, 10/2/2020 ◆ CIMEN Huseyin, 19/2/2020 ◆ BOCQUET OLESZCZAK Justin, 19/3/2020 ◆ PETHY ROLLIN Victoire, 14/4/2020 	 <ul style="list-style-type: none"> ◆ BOCQUET Cyrille et OLESZCZAK Clémentine, 8/8/2020 ◆ ESSELIN Benjamin et PARANT Marie-Julie, 12/9/2020 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ DUVAL Louis, 21/3/2020 ◆ KREMER Gisèle, 21/5/2020 ◆ MANGANO Paul, 10/7/2020 ◆ BROSSETTE Odette, 5/8/2020 

CALENDRIER DE COLLECTE (4^{ème} trimestre 2020)

ORDURES MENAGERES

AVANCY – CHEUBY – GRAS – SAINTE-BARBE



OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Me 14	Je 12	Me 9
Me 28	Me 25	Me 23

MAZAGRAN



OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Me 7	Me 4	Me 2
Me 21	Me 18	Me 16
		Me 30

PRODUITS SECS RECYCLABLES

AVANCY



OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Me 14	Je 12	Me 9
Me 28	Me 25	Me 23

CHEUBY - GRAS - SAINTE-BARBE



OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Je 1	Ve 13	Je 10
Je 15	Je 26	Je 24
Je 29		

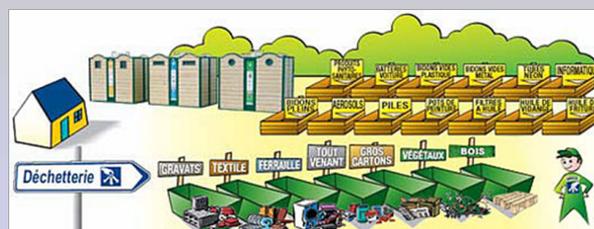
MAZAGRAN



OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Ve 2	Je 12	Ve 11
Ve 16	Ve 27	Me 23
Ve 30		

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE D'AVANCY

	Matin	Après-midi
Mercredi	9 h – 12h	14 h - 18 h
Vendredi	9 h – 12h	14 h - 18 h
Samedi	9 h – 12 h	14 h – 18 h



PanneauPocket

La commune de Sainte-Barbe adhère à "Panneau Pocket", une application qui donne en temps réel sur votre smartphone les alertes et informations concernant la commune. Pour cela vous devez télécharger (gratuitement) l'application "Panneau Pocket" (6 mo) sur Google Play (android) ou sur l'App Store (Apple). Vous sélectionnez ensuite votre commune afin de recevoir une notification pour chaque nouvel événement ou alerte.

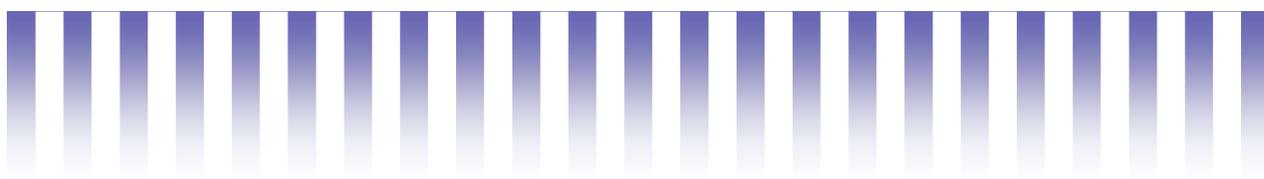


PanneauPocket
**TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION**

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL

1er juillet 2019 : 30 km/h à Sainte-Barbe

Ce conseil a été marqué par la présentation des aménagements de voies de circulation et des mesures prises pour réguler la vitesse des véhicules.

La mesure la plus emblématique est l'instauration de la vitesse limitée à 30 km/h dans tout le village de Sainte-Barbe. La présence de l'école notamment au cœur du village justifie à elle seule cette limitation de vitesse pour y assurer la sécurité et une amélioration de la vie locale.



Parmi les autres mesures, des coussins berlinois seront posés aux entrées des villages de Sainte-Barbe, Cheuby et

Gras. La circulation sera autorisée aux seuls riverains route de Glatigny à Cheuby et rue du Point du Jour à Avancy. La rue du Patural à Cheuby sera mise à sens unique.

Dans les quatre villages, l'instauration d'un stationnement alterné, en chicanes, dans les principales voies de descente permettra de réduire les largeurs de chaussée et en conséquence la vitesse. Toutes ces mesures ont été prises après concertation avec les riverains.

15 novembre 2019 : la modification du PLU est approuvée

Avec une belle unanimité, le conseil municipal a approuvé la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Cette procédure avait notamment été engagée pour permettre l'ouverture à l'urbanisation des terrains d'assiette du projet de lotissement en cœur du village de Sainte-Barbe.

Ce projet promet la réalisation d'une diversité des formes et des types de logements afin de permettre l'accueil de jeunes ménages et le maintien à Sainte-Barbe des aînés qui souhaitent rester dans leur village. Le projet intègre par ailleurs la réalisation d'une maison médicale.

6 juillet 2020 : Des commissions de travail pour davantage de concertation

Le conseil municipal a voté le budget primitif 2020 qui s'élève en dépenses et recettes de fonctionnement à 853 049 € et en dépenses et recettes d'investissement à 512 532 €.



Le conseil a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes locales directes et a validé, sur proposition du maire, le versement de primes Covid-19 à l'ensemble du personnel communal.

L'association « Les Sanguieux » s'est vue octroyer une subvention exceptionnelle de 600 € au regard de son engagement aux côtés de la commune (préparation et livraison de paniers de première nécessité) pendant le confinement. Des travaux d'entretien du stade de football d'un montant de 5 000 € seront engagés en partenariat avec l'AS Sainte-Barbe.

31 août 2020 : Nathalie Dubois, nouvelle secrétaire de mairie



La commune accueille une nouvelle secrétaire de mairie. Domiciliée à Vry, Nathalie Dubois arrive de Metz-Métropole où elle travaillait à la direction des services urbains. Nathalie fonctionnera pendant quelques semaines en binôme avec Danièle Schneider qui conservera le secrétariat du syndicat scolaire et assurera les locations du centre socio-culturel.

Le conseil municipal a fixé les modalités de mise à disposition du dossier de modification du PLU dans la perspective d'un projet d'aménagement foncier rue Derrière le Couvent (Insertion presse, consultation).

Le conseil était précédé d'une séance de travail où ont été exposés divers projets communaux. Au chapitre des travaux de voirie (reprise des enrobés, réfection de trottoirs...), le maire a présenté les devis concernant la rue de Libaville, la route de Cheuby, les rues du Frater, du Petit Bourg et du Soleil d'Or.

La commune a demandé à l'UEM des devis pour évaluer les économies inhérentes à l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit.

Des devis ont également été prescrits en vue d'une amélioration du fleurissement et du balayage de la voirie.

Les réflexions sont engagées, avec les services de gendarmerie, sur la sécurisation des quatre villages par l'installation de caméras de surveillance. Les devis sont en cours d'élaboration.

Rentrée scolaire 2020

La rentrée dans les écoles du Syndicat scolaire de Sainte-Barbe et environs s'est effectuée sans fausse note, le protocole sanitaire a été parfaitement respecté. Tout a été fait, tout sera fait pour vivre l'année scolaire la plus normale possible, en respectant les règles imposées par la situation sanitaire.

Les effectifs sont stables par rapport à l'année dernière. 129 élèves en primaire (127 en 2019) et 62 en maternelle (66 en 2019).



Les classes se déclinent comme suit :

Maternelle « Les petits Lutins » / 3 classes
 Petits : 22 enfants / Mme Petitjean
 (nouvelle enseignante)
 Petite / Moyenne section : 21 / Mme Kellner
 Grande section : 19 / M. Khazrouni (directeur).
 Les enseignants sont assistés de Mesdames Nathalie Barré, Sandrine Hérard et Mireille Ritz, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

Primaire : Ecole Chan Heurlin / 5 classes
 CP : 25 élèves / Mme Brachet-Nenzel (directrice).
 Mme Brachet est déchargée le mardi par Mme Barbiéri
 CP / CE1 : 25 / Mme André
 CE1 / CE2 : 24 / M. Clause
 CE2 / CM1 : 27 / M. Lefèvre
 CM1 / CM2 : 28 / Mme Rongvaux



À l'école Chan Heurlin, certains élèves avaient pris de l'avance pour la rentrée des classes. Des stages de réussite avaient été organisés, en août, pour permettre aux enfants de « se remettre dans le bain » en douceur, avant d'attaquer la nouvelle année scolaire.

Réunis en petits groupes de 4 à 6, ils avaient révisé des notions en vue de la rentrée scolaire, afin de consolider les acquis, à raison de 3 heures par matinée, 5 jours par semaine.

Comme chaque année, l'école Chan Heurlin proposera aux élèves diverses sorties et animations :

Le 18 septembre, sortie pour toutes les classes dans le cadre de la journée du patrimoine



La traditionnelle journée du goût en octobre



Snowhall pour tous les enfants de CP, CE1, CE2... Le cycle ski avait débuté l'année dernière juste avant le confinement....




Cycle piscine pour la classe de CM1/CM2



Des rencontres USEP en temps scolaire et hors temps scolaire.

Des sorties culturelles et historiques



Un projet sur le village de Ste-Barbe avec le CAUE



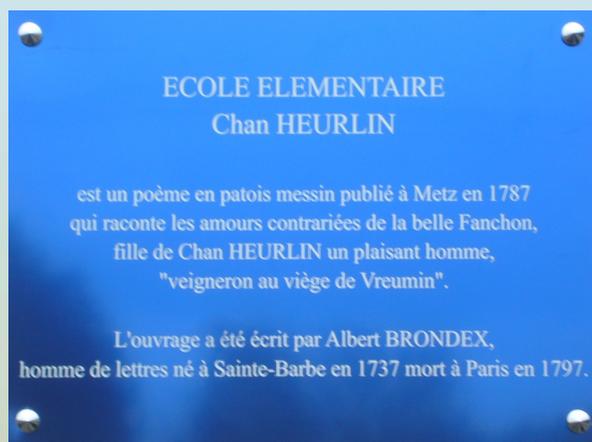
Fraaaac pour les kids

Des projets artistiques particuliers : « une classe/ une œuvre » avec le FRAC / Fonds Régional d'Art Contemporain (classe de M. Lefèvre) ; « lire pour dire » avec un intervenant théâtre (classe de Mme Rongvaux).

Dans le rétro.... 16 novembre 2019

L'inauguration de l'école élémentaire « Chan Heurlin »

L'école élémentaire de Sainte-Barbe porte désormais officiellement le nom de « Chan Heurlin ». L'inauguration s'est faite en présence de Monsieur Gaëtan Felici, inspecteur de l'éducation nationale. Ce nom « Chan Heurlin » lui avait été attribué en mars 2019, à la suite d'une grande consultation à laquelle ont participé les résidents des cinq communes du regroupement scolaire, leurs élus référents, les enseignants, les parents d'élèves et les élèves. Mme Véronique Brachet-Nenzel, directrice de l'école, a rappelé que Chan Heurlin a été choisi parmi les cinq propositions retenues à l'issue de la consultation : Didier Lemoine, Simone Veil, Lucie Aubrac et Georges Brassens. Une plaque a été dévoilée, affirmant et explicitant ce nom. Chan Heurlin est un poème en patois messin publié en 1787 et écrit par Albert Brondex, né à Sainte-Barbe.



Par la même occasion, une plaque a été découverte pour réaffirmer le nom, existant mais méconnu, de l'école maternelle « Les petits Lutins ».



Comité des Fêtes

De Sainte-Barbe

Reprise de l'activité Danse Country



Chaque mercredi, à 20 h 30, à salle des Fêtes. Pour tout renseignement vous pouvez vous rendre sur place au début des cours ou prendre contact avec

Christine au 06 80 05 52 56

Nous vous proposerons d'ici la fin de l'année :

Notre 14^e Marché de Noël le Dimanche 8 novembre de 10 heures à 18 heures

Une soixantaine d'exposants sont déjà inscrits. Vous y trouverez comme chaque année des artisans vous présentant leurs fabrications et spécialités locales.



La Saint Nicolas le samedi 5 décembre

Nous proposerons une séance de cinéma et un goûter aux enfants de la commune. Une invitation sera transmise quelques jours avant.

L'année 2020 reste une année difficile pour l'organisation de nos manifestations. Nous avons dû annuler la Fête Patronale, le feu de la Saint-Jean et c'est à regret que nous sommes obligés d'annuler aussi notre soirée du Nouvel An. En effet, il nous semble impossible, sans prendre de risque sanitaire, d'organiser cette rencontre qui regroupe en moyenne plus de 200 convives. Nous espérons bien sûr vous retrouver pour l'ensemble de ces festivités l'année prochaine. D'ores et déjà, nous nous attachons aux préparatifs de celles-ci.

Surtout prenez bien soin de vous, dans l'attente de vous rencontrer lors d'une prochaine manifestation,

Bien à vous,

Pascal ERBELDING



Saison 2020 / 2021



REPRISE DES ACTIVITES

Venez nombreux à l'Assemblée Générale qui se tiendra le :

Jeudi 12 novembre 2020 au centre Socio Culturel de Sainte Barbe à 20 h 30

ACTIVITE	JOUR	HORAIRE	PUBLIC	TARIFS CONTACT
MODERN'JAZZ 	MARDI à partir du 15.09.2020 JEUDI à partir du 17.09.2020	de 17h45 à 20h00 Avec « SARAH » de 18h00 à 21h00	A partir de 6 ans et + Adultes	155€ Nouvel Adhérent (Saison 2020/2021) 115€ Ancien Adhérent (Saison 2019/2020) Emilia SIBILLE 06.73.60.97.68

*Inscriptions pour le MODERN'JAZZ :
Mardi 8 septembre 2020 de 18h à 20h*

CHORALE 	MARDI à partir du 08.09.2020	20h15 – 22h00	Adultes	30€ Anne-Cécile MEHARECHE 06.89.80.67.53
---	--	---------------	---------	--

*Inscriptions pour la CHORALE : mardi 8 septembre 2020 à 20h15
« Répétition dans la grande salle du SOCIO »*

« Port du masque et distanciation obligatoires »

Tarifs applicables pour la saison de septembre 2020 à juin 2021



AS Sainte-Barbe

Un double objectif : la remontée en troisième division et la création d'une équipe de jeunes

L'AS Sainte-Barbe est repartie pour une nouvelle saison. L'équipe séniors est engagée en 4^e division du championnat de District, groupe H « matin ». En effet, les matches se déroulent le dimanche matin. Les entraînements ont lieu le jeudi de 19H à 21H.

L'effectif est fort de 26 joueurs - beaucoup habitent Sainte-Barbe - encadrés par 4 dirigeants et un arbitre. L'entraîneur est Fred Millan, il habite Glatigny. L'objectif du club est la remontée en troisième division. La compétition comporte deux phases :

- ◆ un premier championnat automnal qui compte 10 équipes (pas d'aller-retour, 9 matches au total)
- ◆ un championnat de printemps regroupant les 5 premiers du groupe et les 5 premiers d'un autre groupe. Le premier de cette nouvelle poule de 10 accèdera à la troisième division.



L'AS Sainte-Barbe aura pour adversaires Argancy, Ars-Laquenexy, Hauconcourt, Maizières, Malancourt-la-Montagne, Marange, La Maxe, Sainte-Marie-aux-Chênes et Vigy (attention Derby).

L'équipe séniors est qualifiée pour le deuxième tour de la coupe de Moselle. Match le 1^{er} novembre contre Lorry-Plappeville.

Un autre objectif est la création d'une équipe de jeunes. L'AS Sainte-Barbe « recrute » à cet effet des enfants nés en 2014 et 2015.

Du côté des installations, des travaux d'entretien du stade, d'un montant de 5 000 € avec le soutien de la municipalité ont été engagés cet automne.

**Le Président,
Patrice Poyé**

Association des Amis de la bibliothèque de la mémoire de Sainte-Barbe

Pour commémorer les 150 ans de la bataille de Servigny-lès-Sainte-Barbe (31 août et 1^{er} septembre 1870), nous avons prévu de réaliser en 2020 une exposition avec des panneaux afin d'expliquer en détail les combats qui avaient eu lieu à Sainte-Barbe et dans les villages environnants. Une conférence sur ces deux journées était également prévue. Nous voulions en particulier :

- montrer des photos des tombes de soldats qui sont morts dans ces combats et les situer sur une carte
- donner les noms des soldats de notre région qui sont morts pendant ces combats
- expliquer les opérations qui se sont déroulées pendant ces deux jours avec les différents régiments impliqués dans ces combats en éditant des cartes et en rédigeant des articles
- retrouver le nom des officiers qui ont participé à ces combats ainsi que leur photo
- mettre en évidence les effets de cette guerre sur les populations.

Nous avons commencé nos recherches mais le confinement a bloqué beaucoup de nos actions. De plus, la fermeture des Archives Départementales ainsi que les conditions actuelles pour effectuer des recherches ne permettent pas d'obtenir des résultats probants.

Dans l'état actuel des choses, il n'est pas possible de faire cette exposition et cette conférence dans de bonnes conditions.

Nous préparons néanmoins ce travail pour être prêts quand les conditions seront meilleures.

Conseil de Fabrique de SAINTE BARBE

Le conseil de fabrique s'est réuni le 21 février 2020 afin de renouveler ses membres.

Malgré un appel massif à nos paroissiens, nous n'avons eu qu'une seule candidature, Anne Chiry que le conseil remercie vivement, alors qu'il y avait 3 membres à remplacer ! Le conseil actuel fonctionne provisoirement avec 3 membres :

- ◆ Annick DUVAL de Cheuby, trésorière
- ◆ Anne CHIRY de Gras, secrétaire
- ◆ Dominique RICHERT de Gras, présidente.

Je lance, par l'intermédiaire de ce bulletin municipal, une bouteille à la mer pour trouver deux autres personnes. L'idéal serait qu'elles soient de Sainte-Barbe, et ou, Avancy, afin que tous les villages soient représentés.

Aujourd'hui, c'est VOTRE EGLISE qui a besoin de vous, comme vous en aurez peut-être besoin un jour... Il nous faut gérer au mieux ce patrimoine, notre église, notre clocher.

Lors de la célébration des 500 ans de notre clocher, il y a eu un bel enthousiasme de tous. Aujourd'hui, retrouvons-le. Notre église risque à terme d'être fermée, il faut en être conscient !

J'attends donc avec enthousiasme de nouvelles personnes pour continuer ensemble le travail des équipes passées, pour aller à la rencontre des autres, de ses voisins...

Et bien sûr, je ne peux finir sans des remerciements aux « retraités » du Conseil de Fabrique. Merci à Robert Louyot pour le portage des liens et sa présence au conseil. Merci à Anne-Marie Bucchi qui, fidèlement, a arpenté les rues de Sainte-Barbe pour le lien, les enveloppes..., sa présence et son aide.

Et enfin un Grand MERCI à Colette Duval, présidente passionnée et dévouée pendant plus de 20 ans ! Elle s'est beaucoup investie et a donné sans compter pour cette église, notre église à TOUS !!!

Je crois en l'avenir, en vous alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contactez Martin notre curé (paroisse.vigy@gmail.com) ou moi-même (gerichert@orange.fr) pour tous renseignements.

Nous comptons sur vous !

Dominique RICHERT, Présidente du Conseil de Fabrique.





Les Amis de GANDIOL

LES AMIS DE GANDIOL

Le bureau de l'association, du fait de la situation sanitaire actuelle, a décidé de ne pas tenir l'assemblée générale annuelle et a fait valider les comptes par courrier. Violaine Belval, présidente de l'association, en dresse le bilan.

Les recettes, en baisse de 13,5%, s'élèvent à 91 937 €. Les dépenses, en hausse de 2,9%, se chiffrent à 99 567 €. Au 31 décembre 2019, le solde de trésorerie est de 9 058 €.

L'année 2019 a été la plus belle de l'existence de l'association qui fête ses 10 ans, autant par les fonds collectés que par la multitude des actions menées.

Les principaux chantiers réalisés sont le financement de trois containers, la réalisation d'un troisième lavoir, la réalisation de latrines au Lycée de Nianing, la construction et l'inauguration d'une salle de classe à l'école primaire de Gandiol, la réfection du toit et l'achèvement du mur de clôture de l'école maternelle, la réalisation du portail de la salle polyvalente, la peinture de la grande salle, la clôture complète du site et la construction d'un local pour le stockage du fret, enfin l'aménagement intérieur du magasin solidaire et du salon de coiffure. Toutes ces réalisations humanitaires sont à mettre à l'actif de tous les bénévoles.

La pandémie de Covid-19 a aussi touché le Sénégal. Pendant le confinement, trois distributions alimentaires de riz, huile et oignons ont été organisées à Gandiol pour aider les familles les plus en difficultés. Les couturières ont confectionné des masques pour les villageois.



L'année 2020 s'annonçait tout aussi enthousiasmante avec des groupes d'étudiants en projet humanitaire d'aménagement d'une classe, la réalisation de latrines supplémentaires, la réfection de salles existantes. Mais tout cela a été stoppé, sans pouvoir forcément reporter, ou se « projeter sereinement » à plus tard. Malgré tout, de beaux projets restent à finaliser ou à mettre en œuvre fin 2020 et en 2021 : la finalisation et l'inauguration du troisième lavoir à Peulga, la réalisation d'une salle de classe et de nouvelles

latrines au Lycée de Nianing, le développement de l'activité de la salle polyvalente et de ses annexes, l'expédition d'un nouveau container et surtout, la reprise de la libre circulation sans contraintes entre la France et le Sénégal ! L'inauguration de la salle polyvalente est reportée en 2022. L'association a plus que jamais besoin de tous pour que les actions engagées se pérennisent, pour que sa dynamique ne s'éteigne pas, pour faire découvrir et aimer l'Afrique.



LES AMIS DE GANDIOL – 6 RUE DU CHATEAU – GRAS – 57640 SAINTE BARBE

www.lesamisdegandiol.fr – lesamisdegandiol@free.fr – facebook : lesamisdegandiol

SAINTE-BARBE Actualités

Directeur de la publication : Christian PERRIN, Maire

Rédaction : Gérard BORNEMANN, Thibaut AUBURTIN, Nathalie D'ACUNTO, Pascal ERBELDING, Bruno HUSSON, Pascal ROGOZA, Associations

Photos : Municipalité, Ecoles, Associations, Blason : Kévin RODEGHIERO

Mise en page : Evelyne BOLLINI

Impression : REPROGRAPHIC S.A. 27, rue des Feivres 57070 METZ

Tirage : 380 exemplaires. Imprimé sur papier certifié PEFC.